

**17 juin 1994, Québec**

**Conférence de presse, bilan de la session**

Le modérateur: ... la présentation de M. Parizeau et de M. Chevrette, ensuite, on pourra passer aux questions en français, puis en anglais.

M. Chevrette: D'abord, vous me permettrez de vous présenter un peu le bilan de cette session en vous disant que le gouvernement cherchait à gagner du temps, d'entrée de jeu. Le premier ministre du Québec ne peut être sérieux lorsqu'il déclare avoir hâte aux élections, puisqu'il est le seul maître de la date du déclenchement. En fait, vous avez assisté à une session parlementaire que je qualifierais de purement dilatoire, c'est-à-dire destinée à gagner du temps.

En vérité, le premier ministre n'a qu'à s'en prendre à lui même s'il se retrouve finalement devant le dilemme suivant: gaspiller de l'argent avec des élections partielles ou affecter le droit de vote des citoyens et des citoyennes parce qu'ils sont en vacances. Comme vous avez pu le constater, depuis le début de la troisième session, le Parlement a siégé à temps partiel. À titre indicatif, alors que l'Assemblée aurait pu siéger 110 heures pendant la session intensive, en prenant pour acquis qu'on pourrait travailler jusqu'à minuit, en prenant pour acquis, donc, qu'on aurait pu siéger 110 heures, nous avons siégé 56 heures, soit 51 % du temps disponible. De plus, au niveau des commissions, depuis le début de cette troisième session, elles ont siégé 352 heures sur une possibilité de 737 heures, c'est-à-dire 47 % du temps.

Il est évident que nous aurions pu accomplir le travail soumis par le gouvernement beaucoup plus rapidement et éviter des élections en plein été et ce, d'autant plus que la minceur du menu législatif ne justifiait d'aucune façon que l'Assemblée poursuive ses travaux jusqu'à aujourd'hui. Une seule conclusion, donc, s'impose: le gouvernement a cherché à gagner du temps pour tenter de faire du neuf avec du vieux. Pour l'essentiel, la législation donnait suite au discours inaugural et consistait en de simples remembrements et changements de nom de ministères. Nous avons déjà souligné que le gouvernement ne disposait nullement de la légitimité nécessaire pour procéder à une telle réorganisation administrative en fin de mandat. De plus, ces opérations ont engendré de la confusion au sein de la fonction publique et, en bout de ligne, risquent de s'avérer très, très coûteuses. Toutefois, une fois les décisions arrêtées, les projets de loi soumis se résumaient à de la simple mécanique. Et je vous rappellerai que la simple dissociation du ministère des Terres et Forêts et de l'Énergie, à l'époque, avait coûté 30 000 000 \$.

En fait, la seule pièce législative substantielle votée par le Parlement est la réforme du Code des professions, mais vous aurez remarqué que c'est grâce à l'insistance de l'opposition officielle que le projet a finalement été appelé en commission parlementaire alors que le gouvernement tergiversait. Et, là-dessus, je dois féliciter Mme Caron pour le magnifique travail qu'elle a fait sur ce projet de loi.

Par ailleurs, des réformes importantes sont restées sur le carreau. Malgré un rapport publié en 1987 insistant sur l'urgence d'agir concernant les tribunaux administratifs, le

gouvernement n'aura réussi dans ce dossier qu'à reporter la réforme attendue tout en multipliant les nominations partisans.

D'autres projets de loi ont été relégués aux oubliettes grâce aux interventions de l'Opposition. Je pense ici au projet de loi 123, qui aurait donné le coup de grâce à la loi originale sur la protection du territoire agricole, ou encore au projet de loi 128 sur la sécurité du revenu aux effets négatifs pour les personnes âgées de 60 à 65 ans. Enfin, le projet de loi 412 sur l'Office de l'environnement est allé rejoindre dans les limbes législatifs une autre réforme que le leader du gouvernement n'a jamais proclamée, soit la loi 31, instituant la Commission des relations de travail.

La présentation du discours inaugural, l'étude des crédits et le dépôt du budget auraient dû normalement constituer les pièces maîtresses du gouvernement Johnson dans la mesure où il cherchait à démontrer que nous avons affaire à un nouveau gouvernement et que l'économie constituait sa priorité.

Or, je crois que vous en conviendrez, hormis les relations difficiles entre le bureau du premier ministre et la Tribune de la presse, il n'y a pas grand chose de neuf chez ce gouvernement.

Le discours inaugural pêchait par son absence de mesures imaginatives et originales, se situant plutôt dans la lignée des quatre premiers discours inauguraux du gouvernement libéral. Quant aux crédits, ils souffraient de la même absence de ligne directrice: un collage de compressions horizontales sans discernement et sans analyse des véritables besoins de la population.

Quant au budget, dans un contexte électoral qui, à l'évidence, a amené le gouvernement à modifier son discours traditionnel sur plusieurs sujets, il a servi bien plus à atténuer quelque peu la sévérité excessive de celui de l'an dernier. La réalité reste cependant la même: un alourdissement de 4 200 000 000 \$ du fardeau fiscal des contribuables pour l'année 1993-1994.

En fait, la grande déception du pseudo nouveau gouvernement aura été l'absence totale, à l'exception du plan d'infrastructures qui origine d'Ottawa, de mesures susceptibles d'assurer une véritable relance économique et de redonner espoir aux 800 000 Québécoises et Québécois aptes au travail qui vivent soit de l'aide sociale, soit de l'assurance-chômage. Nous aurons plutôt assisté à des fermetures d'usines importantes comme Hyundai à Bromont. Inutile de dire que ce vide s'est traduit par une absence de législation à caractère économique.

Sur le front constitutionnel, bien, le front constitutionnel aura illustré à souhait qu'il est impossible de faire du neuf avec du vieux. À l'instar de son prédécesseur, abdications, renoncements et écrasements au détriment des intérêts supérieurs du Québec auront été l'une des marques de commerce du gouvernement Johnson au cours de la session qui s'achève. Collège militaire Saint-Jean, chantier maritime MIL Davie, formation professionnelle, télécommunication, barrière commerciale interprovinciale, Loi sur les jeunes contrevenants, autant d'exemples d'un statu quo qui bouge, mais dans le sens toujours du contraire de nos intérêts.

Les actions de l'Opposition officielle. Ceci étant dit, j'aimerais également m'attarder quelques instants sur les actions et les gestes de l'Opposition officielle. D'abord, fait important, et dont le leader adjoint et moi-même nous sommes fiers, c'est d'avoir réussi à porter la moyenne du nombre de questions de 7,1 à 10,2 par période de questions. Cette autodiscipline aura permis de toucher un plus large éventail de sujets, en plus d'insuffler à la période de questions, un rythme beaucoup plus dynamique en dépit de l'obstruction systématique du leader du gouvernement.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe la liste des sujets que nous avons proposés en guise de motion de censure, motion du mercredi ou les interpellations. Vous constaterez que, pour l'essentiel, l'accent fut mis sur les dimensions économiques et budgétaires de la gestion du gouvernement libéral.

J'attirerais également votre attention sur la motion du mercredi qui traitait du processus de privatisation et de l'absence des règles d'éthique régissant ces opérations, comme nous l'avons abondamment illustré avec l'affaire M3i. Vous aurez également noté que l'action parlementaire fut enrichie par l'interaction entre l'Opposition officielle à Québec et l'Opposition officielle à Ottawa. Je crois qu'en quelques occasions, nous avons réussi des actions communes fort intéressantes. En terminant, comme il s'agit de mon dernier bilan de la 34<sup>ième</sup> législature et après neuf ans d'expérience comme leader de l'Opposition officielle, j'aimerais, si vous me le permettez, prendre quelques instants pour vous livrer certaines réflexions sur le fonctionnement du Parlement.

D'abord, sans présumer de rien, bien sûr, il m'apparaît que certains ajustements au fonctionnement de l'Assemblée nationale seraient nécessaires pour permettre véritablement de concrétiser l'esprit de la réforme de 1984. Nous avons commencé à réfléchir sur certains aspects de travail parlementaire qui mériteraient d'être améliorés. Par exemple, il faudra trouver une formule pour s'assurer que l'étude des engagements financiers s'effectue dans les délais requis, et surtout avec un meilleur suivi. L'exécution des mandats d'initiative ainsi que des mandats de surveillance se heurte constamment à la force d'inertie de la majorité ministérielle. Une réflexion s'impose sur les mécanismes privés à cet égard au règlement comme sur l'usage abusif de la motion de suspension des règles de procédures. Le régime libéral a banalisé cette procédure exceptionnelle au point qu'elle est devenue un palliatif à l'improvisation. Finalement, je ne peux que déplorer que le leader du gouvernement n'ait en aucune façon manifesté la volonté politique nécessaire à l'adoption de nouvelles règles concernant la protection des témoins devant les commissions parlementaires.

Là-dessus, je dois vous dire qu'on a le rapport depuis plus d'un an, et même je dirais deux ans. Je termine en vous remerciant et en vous disant que j'ai apprécié travailler avec la tribune de la presse au cours de ces neuf dernières années. En vous disant aussi que pour ma part, j'espère qu'il s'agit seulement d'un au revoir et que les électeurs de mon comté voudront bien m'accorder le privilège de venir encore vous faire, de temps à autres, quelques déclarations bouillantes.

Le modérateur: M. Parizeau.

M. Girard (Normand): M. Chevrette, j'aurais une question pour vous moi.

Le modérateur: Normand.

M. Girard (Normand): Oui.

Le modérateur: Si tu veux attendre un instant, M. Parizeau devait faire une petite déclaration.

M. Girard (Normand): Je m'excuse. J'ai fait (?) des procédures. Je m'excuse beaucoup.

M. Parizeau: Vous ne devriez pas, M. Girard, parce que justement moi je vais faire une déclaration très courte. J'aimerais beaucoup que justement après neuf ans de ce travail, on mette, enfin, vous mettiez autant que possible l'accent sur certaines des choses qui se trouvent dans son texte cet après-midi.

En particulier, la conclusion quant au fonctionnement du Parlement. Ce sont des choses, moi, qui dans certains cas me troublent depuis assez longtemps. Et je trouve épatant qu'en une seule page, on ait un résumé de certaines des choses dont on constate, on sait tous qu'il y a des problèmes de ce côté-là, et qu'il faut les régler. Or, si dans le tohu-bohu qui nous prépare à une campagne électorale, néanmoins on pouvait s'arrêter quelques minutes à réfléchir tous à ça, peut-être que le prochain Parlement marchera mieux. Je veux dire aussi, merci, M. Chevette, à la fin de cette session, du travail qu'il a fait comme leader en Chambre. On peut difficilement imaginer deux hommes aussi différents que lui ou moi, mais on peut difficilement imaginer que deux hommes aussi différents s'entendent aussi bien. Je voudrais le remercier de tout ce qu'il a fait.

Bon, cela étant dit, quelques mots pour dire que, bon, maintenant, on prépare la campagne électorale. Je pense qu'on n'est pas beaucoup plus avancé tout à chacun qu'on l'était il y a quelque temps quant à la date des élections. Il faut simplement être prêt. Je ne vous cacherai pas que, de mon côté, je sors des deux ou trois derniers mois assez fier de l'équipe que nous avons réussi à constituer en préparation de cette élection. C'est une équipe extrêmement diversifiée, venant d'un peu partout, comme on le sait, avec des gens d'une compétence tout à fait remarquable dans un bon nombre de cas, des gens qui laissent une carrière alors qu'ils sont au sommet de ces carrières-là, et qui acceptent de venir donner un coup de main pour ce travail de construction d'un pays qui nous paraît tous essentiel. Je suis très fier de ce résultat. Je ne peux pas m'empêcher, vous me comprendrez, pas seulement pour des considérations partisans, je pense qu'il y a des choses ici dont il faut se rendre à l'évidence, qu'en face de nous, il n'y a plus que des restes d'équipe, de ce qui a été une équipe. On ne voit pas grand chose poindre à l'horizon dans le sens du renouvellement de ce qui fut l'équipe originale de M. Bourassa et dont il ne reste maintenant que des lambeaux.

Nous avons, à travers cette législature, comme parti politique, élaboré un programme. Ça a pris un certain temps pour attirer l'attention. Maintenant que nous nous rapprochons de la fin de la deuxième période, c'est-à-dire l'élection et le début de la troisième période, c'est-à-dire la campagne référendaire, je trouve fort intéressant de voir autant de gens, pas nécessairement toujours des amis, d'ailleurs, s'intéresser enfin à ce qu'il y a dans le programme du Parti québécois. J'aurai tout essayé, y compris de le sortir en magazine, de le traduire en anglais, de le pousser partout, là, enfin, ça y est, on s'intéresse à ça. J'espère qu'on notera, qu'en face de ce programme, il n'y a pas grand chose. Je constate aussi, comme bien d'autres, que les tentatives de mettre l'accent sur l'emploi que ce gouvernement a

déployées depuis deux ou trois mois sont assez pathétiques dans leurs effets. Et, dans ces conditions, moi, je me prépare à une campagne qui va être à la fois classique et originale. Classique parce que je pense que, normalement, il faut vraiment qu'on l'amène, ce gouvernement, à montrer son bilan, à révéler sa performance, à montrer ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas fait. Classique aussi par les priorités que nous, nous allons établir sur le plan du plein emploi, sur le plan de l'égalité des chances, sur le plan du droit à la formation professionnelle, sur le plan du développement des régions, comme une bonne équipe qui veut, comment dire, arriver au gouvernement, mais dans le cadre, évidemment, d'un plan où il y a la souveraineté au bout de l'exercice, après référendum. Et, la souveraineté va nous donner, et ça aussi on va en parler, mais, bien sûr, il faut être capable de parler de la souveraineté dans ce qu'elle va nous donner. Elle va nous donner le contrôle de nos impôts. Nous donner le contrôle de nos lois. Elle va nous permettre de faire des choses qu'à l'heure actuelle on ne peut pas faire, comme province. Alors, donc, classique par l'attaque du gouvernement et un certain nombre de lignes de force de priorités qu'on a, original, par le fait que ce serait, si ça marche, tout ça, ça sera la dernière élection avant que le Québec ne devienne un pays souverain, grâce à un référendum qui aura lieu huit, 10 mois après. J'ai bien vu la tentative qu'il y a eue pendant quelque temps, de traîner l'exercice référendaire dans le portrait et de faire en sorte que tout le monde s'excite au sujet du nombre de mois que ça pourrait prendre et de la forme exacte que ça prendrait ou que ça ne prendrait pas, ou de sortir certains éléments du programme du Parti québécois en disant: Oh, comme c'est curieux. On n'avait jamais vu ça avant. Et puis, je me disais: Il ne faut quand même pas que ça détourne l'attention du fait que ce gouvernement a présenté sa performance au public, jusqu'à ce que, hier matin, le programme constitutionnel du Parti libéral fut dévoilé dans le Soleil. En même temps que le soleil se levait, le programme apparaissait. On présentera Meech. On représentera Meech dans trois ans. Il y a, comme ça, des moments historiques... Vous comprendrez que je mets le point d'ironie, hein, qui est censé manquer dans la langue française, le point d'ironie, en parlant de... Mais ça va être merveilleux, comme opération, pendant la campagne électorale, ces discussions byzantines et constitutionnelles. Ils veulent remettre ça. Ce n'est pas beau. Est-ce que le mot « distincte » dans « société distincte » a des implications d'ordre juridique ou pas? Aïe ! ce n'est pas vrai. On ressort l'avis juridique, vous vous souvenez, qui était annexé à Meech? J'espère que vous allez faire des entrevues nombreuses avec M. Wells, qui était le principal exégète de ces avis juridiques. Aïe ! ce n'est pas des farces. Avec 12,4 % de chômage, on recommence les arguties sur la société distincte.

Comme disait un de mes collègues au Conseil des ministres autrefois, soit ! Soit ! Si M. Johnson veut s'embarquer dans les affaires constitutionnelles, moi, je vais lui mettre au moins une couple de personnes après lui, pour discuter de ces questions avec passion. Je dois dire que, pendant la campagne électorale, je pense que j'aurai d'autre chose à faire que ça.

Alors, voilà, quand ça, ça va tomber, je n'en sais rien. Pas plus vous, que moi. On verra bien. L'important, c'est d'être prêt à foncer le plus rapidement possible et puis, si tant est que les électeurs nous font confiance pour prendre le pouvoir, bien, d'essayer de remettre le Québec, de redonner au Québec une orientation claire, des buts précis, le goût de bouger, faire aboutir les choses. C'est dans cet esprit qu'on va se préparer.

M. Girard (Normand): Ma question était pour M. Chevrette et ses réflexions de conclusion sur le fonctionnement du parlementarisme. Est-ce que vous ne croyez pas que les 2 ou 3 éléments de réflexion que vous mettez dans votre conclusion peuvent difficilement s'appliquer dans le contexte actuel d'un régime politique traditionnel, d'inspiration britannique, où le Parlement est quelque peu à la remorque de l'exécutif, quand bien même qu'on le voudrait et qu'on ne le voudrait pas? C'est le cas. Est-ce que vous ne croyez pas que vos éléments de réflexion sont de nature à s'appliquer uniquement dans un régime présidentiel comme celui que le Parti québécois préconise après la souveraineté du Québec?

M. Chevrette: Non. Je vais vous répondre non pour les motifs suivants. Il y a beaucoup de mandats d'initiative, par exemple, où il avait unanimité chez les 2 groupes de parlementaires. Il y a beaucoup de mandats de surveillance des 2 partis entre députés qui jasaient entre eux, qui parlaient entre eux, étaient d'accord, puis ça a toujours été l'imposition de l'exécutif et, manifestement, les parlementaires se voyaient contraints à une solidarité ministérielle qu'ils ne partageaient pas, dans les faits, parce qu'il y avait des échanges entre les vice-présidents et présidents, entre parlementaires.

Vous savez, entre députés, on parle beaucoup, puis ils disaient: Bien, ce point-là... Je vais vous en donner, des exemples concrets. Lemieux a eu le courage d'aller en cour avec M. Lazure, de percer ça puis de dire, de s'imposer un peu plus. Mais ce n'est pas tous les présidents qui oseraient braver la solidarité ministérielle. Ça, c'est clair. Et je vous dis qu'il y a possibilité, s'il y a une déclaration au Parlement, je songe à des formules, en tout cas, je vous ai dit que j'ai commencé à y réfléchir, mais je pense à une formule où on pourrait faire des déclarations. Ça ne met pas en péril la vie de l'exécutif que des parlementaires étudient une société d'État et le comportement d'une société d'État, les critères de gestion d'une société d'État ou qui prennent un mandat d'initiative. Ça a été, à chaque fois, des votes tranchés un contre un, puis... avec beaucoup d'abstentions, quand on participe aux petites sessions de travail. Moi, je me souviens, sur Urgences-santé d'avoir participé à une commission. On demandait un mandat d'initiative précisément puis ça été non, parce que le ministre a envoyé précisément son attaché politique dire à ses commettants, un après l'autre: il ne faut pas voter pour ça.

M. Girard (Normand): Mais, est ce que ça ne serait pas le même cas qui pourrait se présenter avec un gouvernement du Parti québécois dans le régime parlementaire actuel que nous avons?

M. Chevrette: C'est plus difficile. Je reconnais que c'est plus difficile, M. Girard, mais si les partis politiques se présentent avec le discours officiel disant qu'on va favoriser le travail parlementaire, puis qu'on ne s'y objecte pas à la première occasion venue, moi, je pense qu'on peut faire des pas importants. C'est un changement de mentalité ça qui s'impose dans un Parlement. Si le pouvoir exécutif ne permet pas ce changement de mentalité là, je reconnais que c'est plus difficile dans le type de parlementarisme dans lequel on vit mais, il n'en demeure pas moins que c'est inconcevable que sur neuf ans on ait réussi à peine deux ou trois mandats, c'est impossible. Et, comme par hasard, il y a la commission du budget et de l'administration qui, à chaque année, s'est taillée un mandat, mais au risque de quoi? Vous le savez. Allez demander à Lemieux à quel risque il a fait ça. Il va vous dire, bien, Jean Leclerc a été nommé avant moi.

Le modérateur: M. Venne.

M. Parizeau: Peut-être, juste un mot dans ce sens-là. Quand la réforme du Parlement, des institutions parlementaires, est amené par le Comité Vaugeois... c'est quoi? C'est 1984?

M. Chenail: C'est l'étude de Richard Guay.

M. Parizeau: ... sous la présidence de Richard Guay, la décision est prise de renforcer les commissions parlementaires considérablement et, je vais, moi, dans les derniers mois, comme ministre des Finances, sentir déjà le changement, alors que dans les commissions jusqu'à maintenant, aïe, ministre des Finances, j'entrais là-dedans, je faisais la pluie et le beau temps. Là, tout à coup, on me disait: vous allez venir quand on décidera que vous venez et' ce n'est pas vous qui mènerez le jeu, vous allez être en somme un témoin. Là j'ai senti... quand je suis revenu cinq ans plus tard au Parlement, cet esprit-là était défait. C'est possible... c'est difficile, je suis d'accord avec M. Chevrette, mais c'est possible, si on le veut possible. Il va falloir réessayer ça, réhabiliter le travail des commissions. Maintenant, juste une petite chose, vous allez me permettre mon commercial sur le programme du Parti québécois, le programme du Parti québécois ne prévoit pas de régime présidentiel. Ce fut le cas autrefois dans d'autres programmes antérieurs mais, à l'heure actuelle, il est muet là-dessus. Non, mais ça me permet de mettre en valeur à nouveau le programme du Parti québécois.

M. Chevrette: Après ça, ils diront qu'on veut le cacher.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Girard (Normand): Ça va être quel régime?

M. Parizeau: Pour le moment, on continue. Ce sont des institutions qu'on connaît bien. Peut-être qu'à un moment donné, dans un autre programme, il y aura autre chose mais, pour le moment, n'est-ce pas, j'allais dire: qui ne dit mot consent.

Le modérateur: Michel Venne.

M. Venne (Michel): M. Parizeau, sur un sujet particulier, hier, le gouvernement a annoncé la vente du Mont-Sainte-Anne, et je pense qu'un de vos députés, là – je n'en suis pas certain, je n'ai pas eu le temps de vérifier – mais on m'a dit qu'il y avait un de vos députés qui avait suggéré que la vente du Mont-Sainte-Anne pourrait être annulée si jamais le PQ prenait le pouvoir. Vous, quel est votre opinion là-dessus? Est-ce que la vente du Mont-Sainte-Anne pourrait être annulée si vous prenez le pouvoir?

M. Parizeau: Le député qui a dit ça, là, l'a dit d'ailleurs, à mon sens, très correctement. Il dit: Si c'est moi qui décidais, voilà ce que je ferais.

M. Venne (Michel): Moi, je demande: Vous qu'est-ce que vous allez faire?

M. Parizeau: Moi, je suis en train de regarder les conditions de cette vente telles qu'elles apparaissent dans le mémoire confidentiel du Conseil des ministres. Et, moi, ça me rappelle

des tas de choses, c'est merveilleux d'avoir l'information dans les mains comme on l'avait, comme je l'avais autrefois, moi, dans une autre capacité, un mémoire bien fait, là, je retrouve ma gang. Ça, je vois à peu près où ça a été fait aux Finances, ce mémoire-là, c'est bien fait, c'est bien analysé. Je suis en train de le regarder. Comment dire? J'ai encore des hésitations sur le plan des transactions portant sur les terrains, sur les prix payés, des choses comme ça. Mais là, donnez-moi le temps. On est dans la viande. Je ne trouve là-dedans rien d'énorme – avec un h. Si j'étais au pouvoir, j' imagine que j'aurais posé un certain nombre de questions, mais mon analyse n'est pas terminée. Sauf que... Aie, là, je suis en train de me rendre compte que beaucoup de ces mémoires confidentiels, ça arrêterait bien des discussions si c'était rendu public. Ça n'a pas de bon sens de les garder confidentiel comme ça. Vous l'avez vu, lisez-le ce mémoire-là, il est très intéressant.

M. Girard (Normand): Mais ce que vous avez vu jusqu'à maintenant ne vous fait pas tomber de votre chaise?

M. Parizeau: Non, non, ce que j'ai vu jusqu'à maintenant ne me fait pas tomber de ma chaise, ce qui ne veut pas dire que je donne une sorte de bénédiction urbi et orbi, là, mais ça ne me fait pas tomber de ma chaise.

M. Lessard (Denis): Est-ce que c'est un engagement que vous prenez de rendre ce type de mémoire là confidentiel éventuellement si...

M. Parizeau: Non. Ça, ce n'est pas un engagement que je prends. Je dis que c'est intéressant, surtout quand on est dans l'opposition.

M. Chevrette: Sauf qu'au pouvoir, M. Lessard, on peut exercer notre jugement, puis rendre ces parties intéressantes, là, publiques.

Une voix: C'est ça.

M. David (Michel): Oui, j'avais deux questions, M. Parizeau, totalement différentes. La première, sur le sondage de ce matin, Léger & Léger. Depuis la mi-avril le Parti libéral se maintient, je ne sais pas si c'est un plafond, mais enfin il y a ni augmentation ni baisse par contre, le Parti québécois a baissé de cinq points. Est-ce que ça vous inquiète?

M. Parizeau: Mais, non, pas si...

M. Chevrette: Je ne sais pas où vous prenez vos informations. M. David (Michel): On parle de 51 à 41.

M. Parizeau: Ah, oui, vous prenez...

M. Chevrette: Oui, il prend le dernier.

M. Parizeau: Mais, écoutez...

M. David (Michel): C'était 51-41 à la mi-avril, c'est 40 ...

M. Parizeau: ...tout le monde l'avait... Bien, oui, mais...

M. David (Michel): ...c'est en haut de 40 maintenant, là.

M. Parizeau: Tout le monde mettait, vous vous souvenez, ça nous a tous surpris le 51.

M. Chevrette: Tous les autres sont 45(?)

M. Parizeau: Écoutez, souvenez-vous des commentaires qui ont été faits sur le 51. Tout le monde disait: Aie, c'est fort. D'ailleurs, quand vous prenez la liste de tous les résultats, on voit bien que c'est le 51 qui est assez exceptionnel, pour le reste.

M. David (Michel): Alors, 45, c'est...

M. Parizeau: Bien non, ce n'est pas 45, c'est 46, 47, je ne sais pas moi, dans ces coins-là. C'est comme ça depuis combien de temps? Deux ans?

M. Chevrette: Depuis 18 mois. C'est le seul 51 qui détonne. Faites-vous donner les chiffres par ceux qui les possèdent, je ne les ai pas, mais je les ai regardés hier soir, moi, puis ce matin, puis le seul point qui détonne, c'est le 51. Le reste, ça joue entre 45, 47, 46, 45, 47, 46. Vous regarderez ça.

M. David (Michel): Bon, l'autre question portait sur M3i. Maintenant que l'Assemblée ajourne et que le gouvernement va gouverner, disons, d'une façon moins publique, on ne sait pas trop ce qui va arriver avec ça. Si le Parti québécois est élu, est ce qu'on peut prendre pour acquis que les démarches qui ont été entreprises pour faire restituer les actions détenues par M. Bertrand vont être poursuivies?

M. Parizeau: Je ne le sais pas, je ne sais pas ce qui se sera passé d'ici là. Commençons d'abord par voir; c'est hypothétique en diable et puis je n'aime pas beaucoup faire de l'hypothétique sur quelque chose qui affecte une personne en particulier. Il y a des avocats des deux côtés qui se parlent et qui se rencontrent. Écoutez, je ne peux pas... Là, on désigne une personne en particulier; laissez quand même le débat entre les deux équipes se faire puis on va voir qu'est ce qui sera décidé puis qu'est ce qui aboutira; puis, quand les élections auront lieu, on verra où on en est. Mais, laissez d'abord les choses se dérouler. Moi, je ne suis pas au courant de ce qu'ils se disent.

M. David (Michel): Mais, quand même M. Chevrette a été le premier à désigner, plutôt deux fois qu'une, cette personne-là. Alors, la question me semble tout à fait...

M. Chevrette: Non, monsieur...

M. Parizeau: Désigner une situation, ce n'est pas pareil.

M. Chevrette: Et dans mon esprit, M. David, moi, je ne visais pas M. Bertrand plus que M. Côté. Si vous vous rappelez tout mon questionnement des premiers jours, c'est exactement le contraire.

M. Parizeau: Exactement.

M. Chevrette: C'est qui a recommandé, avec les deniers publics payés, de se faire donner des actions puis qui avait pris le poste, c'était Marcel Côté, ce n'était pas Bertrand. C'est le gouvernement qui a réagi en disant: Je demande à Hydro-Québec de poursuivre Bertrand pour le remboursement puis en blanchissant puis en bénissant Marcel Côté. Relisez les galées. J'ai redemandé, après, s'ils étaient en train de négocier les avis juridiques. Ça, à mon point de vue, quand le gouvernement donne une directive ou une voie à suivre, c'est rare qu'il s'assoie par après puis qu'il accepte de renégocier sa position qui a été très radicale. Fouillez donc du côté du règlement de compte au sein du parti libéral avant.

M. Parizeau: Dites-moi... Ça me rappelle une chose. N'oubliez pas, quand il a commencé M. Chevrette sur M3i, qui est ce qui était dans le collimateur, c'était Côté bien plus que, Bertrand. Parce que, là, il y avait un problème qui semblait être un conflit d'intérêts clair. Non, non, ne commençons pas à faire les hypothèses. À l'heure actuelle, il y a des gens qui cherchent à Hydro Québec à aboutir à quelque chose. On va bien voir ce à quoi ils vont aboutir. Puis on réexaminera ça, puis on reportera un jugement au point où on en sera à ce moment-là.

Le modérateur: Robert MacKenzie.

M. MacKenzie (Robert): Oui, M. Parizeau, dans la campagne électorale qui va commencer bientôt, là, est ce que vous souhaitez un débat télévisé des chefs? Et, dans ce cas, selon vous, qui devrait être admis à y participer?

M. Parizeau: Ouf ! Écoutez, qui doit être admis, ça, on laissera ça aux négociateurs. Mais, moi, il y a une chose qui me paraît claire: c'est que, au fond, le public, il a droit à des débats comme ça. À notre époque, le public a droit à ça. Puis il est évident que, moi, je vais proposer, à un moment donné, un débat comme celui-là. Je pense que c'est le droit démocratique des gens de voir, maintenant, à notre époque où on polarise tellement l'attention sur les chefs, qu'un débat ait lieu à la télévision ou la radio, comme on voudra, entre les chefs. Les gens s'attendent à ça, les gens ont le droit de voir ça puis, quand c'est utile pour le processus démocratique, c'est correct. Alors, quant aux modalités, bien là, vous permettez, les brefs ne sont pas encore émis. On verra !

Le modérateur: Suzanne.

Mme Ouellet (Suzanne): M. Parizeau, vous disiez tout à l'heure: 12,4 % de chômage, on recommence les arguties sur la société distincte. Est-ce que vous ne relancez pas la balle, finalement, à Daniel Johnson qui, lui, dit vouloir parler d'emploi alors que, vous, vous voulez parler de souveraineté?

M. Parizeau: Mais, madame, ce n'est pas pourquoi qui ai ouvert Meech. Je vous assure ! Aie ! Moi, ça fait longtemps que, cette canne-là, je l'avais fermée. Souvenez-vous, il n'y a pas encore si longtemps, M. Chrétien disait: Même si Parizeau gagne les élections, je ne lui ferai pas des propositions constitutionnelles. Cher M. Chrétien, je n'en veux pas ! Et là, tout à coup, je vois le premier ministre du Québec qui trouve qu'on n'a pas encore perdu assez de temps depuis 30 ans, et singulièrement depuis les cinq dernières années, et qui dit: Je vais

essayer encore. Mon Dieu ! Mais ce n'est pas moi qui ai ouvert ça. Et je vous ai dit d'ailleurs, madame... Mais, pendant la campagne, je n'ai pas l'intention de m'occuper de ça mais je vais mettre une couple de bon gars après le premier ministre, là. Avec son Meech, on va lui faire faire des huit sur la glace avec ça.

Le modérateur: Dernière en français, Rhéal Séguin.

M. Béguin (Rhéal): M. Parizeau, vous avez parlé tantôt d'une campagne à la fois classique et originale. Dans quel sens vous pensez que cette campagne ci va être plus originale que les autres?

M. Parizeau: Elle est classique dans le sens de... Bon. Un gouvernement, après 8 ans de pouvoir et en particulier – 9 ans de récession, a une performance qu'il nous faut dénoncer. Ça, c'est notre travail. On doit bien ça aux gens qui, comment dire, ont perdu leur pouvoir – au cours des 4 dernières années, depuis le début de la ré qui, comment dire, ont perdu l'espoir d'améliorer leur vie ou ont perdu, enfin, ont perdu pas mal de choses. C'est la moindre des choses qu'on leur doit, de dire: Regardez donc ce que le gouvernement a fait.

D'autre part, il va falloir, quand même, comme dans une campagne classique, dire: Et voici, nous, le genre d'objectif qu'on veut donner, le genre d'orientation qu'on veut donner aux choses. Ça, c'est une campagne classique. Elle est très originale en ce sens que là, pour la première fois, apparaît la possibilité à court terme de récupérer tous nos instruments pour bouger. Pas seulement d'opérer avec les instruments d'une province, mais de dire rapidement, pas: On va en discuter au cours des 10 prochaines années; rapidement, avec un référendum, la possibilité de récupérer les instruments qui nous manquent pour atteindre ces objectifs. Ça, c'est très original, comme situation, au Québec.

C'est la première fois qu'elle se présente comme ça. Et bien sûr, on va dire: Écoutez, quand on aura tous nos impôts, avec une partie de nos impôts, voilà ce qu'on peut faire. Quand on va avoir tous nos impôts, voici, ce qu'on va faire. À l'heure actuelle, on ne peut pas passer des lois sur certaines choses. Quand on va être capable de passer toutes nos lois, regardez ce qu'on va faire. À l'heure actuelle, on ne peut passer des lois sur certaines choses. Quand on va être capable de passer toutes nos lois, regardez ce qu'on va faire.

Ça vaut la peine de regarder MIL, ici, le plus gros employeur privé de la région de Québec, de regarder MIL avec les yeux d'un gouvernement provincial puis dire: Bon, avec un gouvernement d'un pays souverain, qu'est-ce qu'on fait avec ça? ... de perspective différente en diable. C'est pas pareil. Si vous pensez un instant qu'avec un gouvernement de pays souverain, on laisserait la décision de construire un traversier entre chez nous et chez nous, un autre gouvernement...

Le modérateur: On va passer en anglais, Peter?

M. Chevrette: Moi, je voudrais m'excuser, parce que fin de session m'oblige à être en Chambre à 3 heures.

Une voix:

M. Chevette: Ce n'est pas parce que je crains les questions en anglais, je me suis amélioré.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Gray(?): Mr Parizeau.

M. Parizeau: Yes.

M. Gray(?): In referring to an original and a classic election campaign. I assume you are basically outlining the way the PQ will be dealing with the campaign on a liberal's record and how things will improve under sovereignty. Will those be the 2 teams of the election campaign as from the PQ perspective?

M. Parizeau: It is a classical campaign in the sense that... Obviously, we are going to discuss the performance of the government. That is our job. As the Opposition, after 9 years of power of the liberal, particularly in these 4 years of recession that we have known, they will have to answer of their performance. And, that is a classical exercise. Secondly, we are going also to have to say: Well, that is where we want to go. And tell to voters, I mean: Do you agree with us. We want to strive towards... full employment. And this is how we are going to master everything we have in that direction. In terms of equality of opportunity, we think that professional training, technical training is a right in a society like ours and this is what it implies as far as change is concerned. And the regions of Québec, they are in a sorry state, this is how we see the future. This is a sort of thing that we will say and that is all very ...

At the same time, we will say... As a provincial government, there is so many of these things that we can achieve. This is how far we can go, as a sovereign country and we will have a decision to take on this, within, let us say 10 months after the election. As a sovereign country, we would have all our taxes to administer, we would have all our laws, of ... would allow to do things that we cannot do as a provincial government. And that is the original part of the campaign.

Une voix: And on that point, just if I can bring you back to that poll shows again that the majority of Quebecers are not in favor of sovereignty. How can that affect the PQ strategy on the eve of an election when your campaign is exactly as well as the 9 years record but it is well on that sovereignty question. People are against it, the majority are against it.

M. Parizeau: Oh, yes? The poll you are mentioning, this morning, shows a very slight majority against sovereignty decided through a referendum that will take place next week. I find that a remarkable result. The question being asked in those terms, it is a remarkable result. After all that has been said, last several months by two governments and all that has been said in the last few weeks, a question like that, a referendum to decide on sovereignty next week... I say 10 months after the election. The question is: next week. 48-52. Good Show ! Good Show ! And now, the same poll asks, people: Do you think Quebecers should control all their taxes? 74 % says yes. Phew ! Do you think Quebecers should control all their laws? What is it? 70 %, 71 % says yes. And do you think Quebecers should sign international treaties? Something like 73 %, I think, say yes. Amazing ! They have just defined sovereignty.

In other words, there is a large group of people who are... A very large, a huge majority of Quebecers that are now ready to buy sovereignty retail, and that have some hesitation to buy it wholesale. Good show ! I am very encouraged.

M. Boivin (Gilles): Jack?

M. Branswell (Jack): I want to know, Mr Parizeau, talking about the election campaign, I mean if we take the starting point that the Liberals have been trailing you in the poles for quite a while and some of the stuff that Mr Johnson has been pulling out, do you expect this to get pretty dirty?

M. Parizeau: To get what?

M. Branswell (Jack): Do you expect the campaign will get pretty dirty?

M. Parizeau: One has always has to be prepared for this. It is not inevitable. But one has to be prepared.

You see, I am assuming that whenever the ultimate decision, not necessarily the decision of that election, but the ultimate decision of a debate like ours, like the one that has taken place for so many years, when the answer is now near, or close, and the question is so important as the one we are fundamentally raising, some people get excited, and the campaign can become quite dirty. That is... I mean, what else is new? Well... You know, the first campaign that I have known in 1970 was probably the dirtiest that I have seen. In a sense, I would say things, on the long period, you know, over the last quarter of a century, things have improved. I find it... Maybe it is because I am getting older, I do not know. But I find that things are somewhat less dirty than they were.

M. Branswell (Jack): Do you think that Mr Johnson has given you the argument that if you win the election, that you will have the mandate? I mean, it seems what he was saying in St. Johns, this weekend, was that if you win the election, you have the mandate to begin to negotiate sovereignty? Did you hear that?

M. Parizeau: Oh, I have, yes ! I have de mandate to do what the program of the Parti québécois had been signed for two years. It is very odd that the Premier of Québec, suddenly, has decided to read the program of the Parti québécois. I cannot over it ! It is so clear. What mandate do we have? The mandate is there. I mean, why do not everyone read it? It says, quite clear, it is on sale at 2,95 \$ everywhere ! For heaven sake !

I gather that he wants a mandate that was not written anywhere, since yesterday. He wants the mandate, if he wins the election, to reopen the Meech discussions with the rest of Canada within three years. Lovely ! That is a new mandate, I had not idea that he wanted a mandate on this and I am sure that most liberals in Québec have not the foggiest idea that he was going to ask that mandate: If I win the election, I will not reopen the major decision of knowing whether Québec is a distinct society or not, in a situation where unemployment is at 12,4 %. The sex of angels ! My God !

M. Boivin (Gilles): Sandro.

Une voix: Mr. Parizeau, what role do you see Mr. Lucien Bouchard playing in the ...

M. Parizeau: He will play exactly the same role with respect to me, as I played with respect to him during the federal campaign. He had the national campaign and I went into all Canada, small places, local radio stations. It was great fun. I mean, it took me five or six weeks of campaign. It was a campaign, in a sense, behind him. And the same sort of thing is being prepared, with an additional role that is an essential one, in terms of hockey, he has to cover Chrétien!

M. Boivin (Gilles): Ray Kalb.

M. Kalb (Richard): Mr. Parizeau, there has been some discussions, the last few days, about the number of votes that are required for you to have a mandate to declare sovereignty. Mr. Bouchard got involved. And I would like to hear from you what you think you need to have the moral authority to declare Québec an independent nation and have it stick together?

M. Parizeau: But why discuss that about the electoral campaign, though? We take power during that election...

M. Malb (Richard): Am I talking about a referendum vote.

M. Parizeau: ...and if we have the largest number of seats, with respect to the sovereignty debate, what percentage does it take? You have asked me that question four years ago, three years ago, two years ago, six months ago, three months ago. All this gives the same answer. But, Ghislain Dufour never holds up and therefore every, four years ago, three years ago or six months ago, last week, he said: It is more than 50 %. You can grow this thing as often as you want.

But, all I say is that: For God sake ! Can I have six weeks of peace with that question? I always give the same answer, and you always ask the same question. And that is what we are talking about. The referendum will take place 10 months after the election. At the present time, we are talking of election in Québec. And who wins the election? Those who win the election, are those who take the largest number of seats in that.

Une voix: Sir, I am sorry, but the question was not precise. I am talking about the referendum itself. Assuming that you take power, when you hold the referendum, there has been some question about what percentage of the vote is required?

M. Parizeau: Not in my mind, not in the program of the Parti québécois, not for those people in Québec. In the minds of two or three people, usually ... of the Conseil du patronat who finds among you a loud speaker for a few minutes. Every three months. They would like more. They are the only one to like more. I do not blame them for wanting more. They are federalists. And therefore, if it could be 102 %, they would prefer that. But that is not the rule of the democracy.

Le modérateur: Réal Séguin. Patricia? Non.

M. Séguin (Réal): ...this month, the Trade Minister signed an agreement to lift the barriers on interprovincial trade. How would this issue way into the campaign as you can see? How would

this be used by your party in order to promote Canadian economic union in the Southern Québec?

M. Parizeau: I cannot really answer you, Mr Séguin. There seems to be some rather (?) elements that were discussed. Because of that mess of the international postal system in Government, yesterday, I revealed a report that was highly interesting about the subjects that were discussed in Fredericton by the Trade Ministers, on June 5th and 6th. But they have had another meeting on the 15th and 16th. And there is still discussion going on and they are trying to reach something on the 30th. There has been some talk among business people that seem to be disappointed by the result as it would stand today.

But you have to realize that the 200 pages document that is an involving document, as things go on, the Government has been setting tight on it here. I have not got a copy. There seems to be copies circulating in some circles, particularly in some business and academic circles in Ontario. I am going, in the next few days, I hope, get a copy from someone from outside Québec, just to try to know what on earth is going on. And until then, I can not comment. The subjects are very interesting. I am not trying just to shove the thing away. From what we hear, from what is written by some analysts in the newspapers, it would seem, for instance, that the dispute settlement mechanism would be far less than what exists in terms of cohesion, of what exists in NAFTA or in the Canadian American Trade Agreement. If that is so, it is a pity ! Last December, when that commercial fight started between Ontario and Québec, we should have had one.

We are going to live as a sovereign nation in a North American market where the various pieces are linked by trade agreements of various sorts that require to operate properly dispute settlement mechanisms. We have got one with the US, we have another one for US, Mexico and Canada, we just do not have one between the Canadian provinces. And there was an attempt to get that one. And I gather, from the various things we hear, that it will not be what it should be. But I can not say, I have not seen the bloody 200 pages. I mean, if anyone in Canada can send me a copy, I would like to see it. My own Government refuses to circulate anything about the subject here ... at the time of the Charlottetown Agreement. Voters should know what is going on. Hide(?) the thing. I will try to get a copy and then be more explicit in my reaction to you.

Une voix: Les deux dernières questions, Patricia et Barry ..

Mme Enborg (Patricia): Yes. Mr. Parizeau, Your party has been ready for a long time for this election and no one knows exactly when it will come. How do you keep the morale up, the get ready to go to the poles?

M. Parizeau: ...it is not the moral, really, it is the energy on...it is quite a job, you know, to have thousands and thousands of volunteers and keep them from week to week always saying: Look, it is beautiful thing. I do not think we have ever been as well organized as we are now in any previous election that I have known.

Mr. Parizeau, what are your thoughts today, I am wondering. Evidently you think you sat in the Opposition leader's chair for the last time and that when you come back to Québec City, you will be in a different seat, I wonder if you could check...

M. Parizeau: Thank you sir.

Des voix: Ha, ha, ha !

Une voix: Do not say that, that is what you think, my opinions energy level up to coming. Ha, ha, ha! Some are getting pretty restless of these volunteers. There are thousands of people in the Tanks, it is a are not important.

Des voix: Ha, ha, ha !

Une voix: I am wondering, could you share what kind of thoughts that might be running through your mind today as you leave this legislature.

M. Parizeau: Look, I will be very candid with you, when I saw about half an hour before coming in this room, the conclusions of Mr. Chevrette on the workings of Parliament, I said, by God, that is it. I mean, yes indeed. If there is one thing today, after the end of the session that was, by enlarge, a useless session, that we should ask ourselves, at the end of this, is how can we... what are the lessons of the last few years that we can draw to have 'our Parliament work as well as possible. And I am very candid, you may not believe me but that is exactly the kind of thoughts that are drawn at the end of that session, at 20 minutes past three.